ENTRELACS infos
MAI 2024
N°12
ALBENS | CESSENS | ÉPERSY | MOGNARD | St-GERMAIN-LA-CHAMBOTTE | St-GIROD

Édito

DE **JEAN-FRANÇOIS BRAISSAND,**
MAIRE D'ENTRELACS

CHÈRES ENTRELACIENNES, CHERS ENTRELACIENS,

En attendant de pouvoir vous retrouver lors des manifestations estivales ou lors de prochaines réunions publiques, c'est avec un certain plaisir que je vous invite à prendre connaissance de ce nouveau numéro d'Entrelacs Infos.

Vous trouverez des précisions sur le budget communal, élaboré de façon raisonnable et en lien avec l'évolution de notre commune, notamment pour les marchés attribués pour la future gendarmerie et la maison de la culture : L'ESCALE, ainsi qu'un point sur l'avancée des travaux de notre commune.

La transition énergétique prend de l'ampleur avec la pose de panneaux photovoltaïques sur l'école de L'Albanaise et prochainement sur celle de Saint-Girod.

Nous travaillons par ailleurs, avec le Conseil Municipal Jeunes (CMJ), accompagné par un bureau d'études, sur le devenir de la montée de Bacchus, espace naturel qui demande à être préservé et en même temps, développé de façon durable.

De la même manière, nos services techniques ont œuvré pour planter bulbes, plantes vivaces et autres arbustes pour fleurir nos mairies, de façon raisonnée tandis que l'engazonnement du cimetière d'Albens attend les beaux jours pour se développer.

Vous pourrez également découvrir, de façon plus approfondie, la Maison France Services, associée aux différents services départementaux pour une plus grande proximité avec les habitants de notre secteur.

D'autre part, nous nous sommes réjouis de retrouver les aînés d'Entrelacs lors du repas annuel qui s'est déroulé, le même jour, sur les trois bassins de vie de la commune. Au total nous avons compté près de cinq cent personnes présentes.

L'attention des élus se porte aussi sur les familles, avec l'organisation de la Semaine de la Petite Enfance mais également sur les projets de ses jeunes, comme la Matinée Nature Propre, proposée par le CMJ.

Je vous laisse donc apprécier le dynamisme de notre commune en pleine évolution, commune où il fait bon vivre et s'épanouir.

Bel été à vous.

PORTRAIT D'**ÉLU**

Un zoom sur un adjoint, maire délégué ou conseiller délégué sera fait au cours des différentes publications à venir. Pour ce numéro d'ENTRELACS infos, le zoom s'arrête sur le deuxième adjoint

Père de trois garçons, Gérard GROS-JEAN s'est toujours impliqué dans la vie associative, notamment le football avec la création du club F.C Chambotte.

A l'aube de la retraite, cet adepte du dialogue, convaincu de l'importance de l'associatif dans la qualité de la vie surtout en zone rurale, n'a pas hésité longtemps pour s'investir comme élu.

Au départ simple délégué en charge de la vie associative, il est aujourd'hui adjoint à l'animation et à la vie associative. Une responsabilité multiple qui va de l'examen des dossiers de subventions à la rencontre des responsables associatifs au suivi du calendrier des différentes manifestations sur Entrelacs. Gérard GROS-JEAN est aussi en charge de l'organisation des manifestations comme le 8 mai, La Rosière ou le 11 novembre, sans oublier les cérémonies de vœux à la population, aux professionnels mais aussi les réceptions tout au long de l'année.

Il co-anime le conseil municipal jeunes, une activité qui lui prend du temps mais qui donne du sens à son engagement. Aujourd'hui, il se félicite de l'aboutissement du projet de maison de la culture «qui donnera aux associations, l'infrastructure d'accueil nécessaire à leurs activités et leur développement».

Lors de ce premier mandat très dense, il dit surtout «apprécier la richesse des contacts, dans une commune qui compte près de 80 associations !»

PETITE ENFANCE

RETOUR SUR LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE À ENTRELACS

Pour la 3e année consécutive, à l'occasion de la Semaine Nationale de la Petite Enfance qui s'est déroulée du 16 au 22 mars, la Commune a proposé un programme d'évènements sur le thème national «Viens, je t'emmène».

Dès le samedi, les familles ont pu rencontrer, dans le cadre d'un forum, des professionnels venus présenter leurs activités autour de démonstrations et d'animations avec la présence des animatrices de la bibliothèque et du Relais Petite Enfance. Les crèches, ont quant à elles, organisé des ateliers pour les enfants accueillis dans ces structures (décoration, tressage végétal, yoga,...).

Le mercredi, des animations ont été proposées aux familles, au sein de la crèche Choubidou, sous forme d'ateliers créatifs, d'espaces de motricité et de lecture. Un goûter a été partagé avec des gâteaux réalisés par les enfants du service Enfance Jeunesse.

Au Relais Petite Enfance, sur deux demies-journées, ce sont des animations spécifiques qui ont été élaborées pour les enfants, accompagnés de leurs assistantes maternelles : ateliers autour de la bouche, manipulation sensorielle, motricité, expression artistique, jeux d'imitation.

Une conférence s'est tenue sur la compréhension et le respect des différents rythmes de l'enfant jusqu'à l'adolescent, à destination des professionnels et des parents.

Pour conclure la semaine, le lieu d'accueil enfants parents a proposé des portes ouvertes permettant aux parents de rencontrer les accueillants du LAEP et découvrir ce lieu d'échange.

Ces temps ont donné lieu à un reportage réalisé par un cinéaste professionnel, missionné par la CAF de la Savoie, soulignant le caractère exceptionnel de cette semaine et l'implication des familles et des professionnels de la petite enfance.

LE REPAS DES AÎNÉS, UNE TRADITION QUI A DU BON !

Un bon repas, une animation musicale, une bonne ambiance, et beaucoup de bonne volonté de la part des élus des conseils municipaux jeunes et adultes. Cette manifestation du 13 avril dernier, organisée par la commune, a rassemblé plus de 400 habitants dans 3 salles des fêtes d'Entrelacs sans compter une quarantaine de plateaux repas pour les personnes en perte d'autonomie. Les résidents de l'EHPAD étaient également de la partie. Rendez-vous l'année prochaine !

NATURE PROPRE

Le samedi 30 mars 2024, plus d'une centaine d'habitants s'est regroupée dans les six communes déléguées d'Entrelacs, accompagnée par le Conseil Municipal Jeune, afin de ramasser les déchets en extérieur.

Les 15 élus du Conseil Municipal Jeunes d'Entrelacs (CMJ) sont à l'initiative de ce projet citoyen, qui est relayé par les écoles, les associations, et les services municipaux. Les nombreux déchets collectés ont été ensuite apportés dans les containers de tri et à la déchèterie.

Cette action permet de rappeler, que le respect de la nature est primordial mais que nous observons encore un manque de civisme.

Le CMJ et la Municipalité ont remercié les participants lors d'un buffet convivial permettant de conclure cette matinée.

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

▸ PERMANENCE VELODEA A ENTRELACS

La permanence Vélodéa au Relais Grand Lac Maison France Services d'Entrelacs a changé de jour : elle se tient les 2e mercredis de chaque mois d'avril à octobre de 10h à 13h, 60 rue Joseph Michaud, Albens Entrelacs.

Réservez auparavant votre vélo ou vélo à assistance électrique sur www.velodea.fr ou au 04 79 88 94 39, pour un retrait au Relais Grand Lac lors des permanences, mais aussi à la Vélostation, 315 boulevard Wilson, Aix-les-Bains, idéalement situé en face de la Gare SNCF.

Horaires de la Vélostation d'Aix-les Bains :

- du 1er novembre au 31 mars : du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- du 1er avril au 31 octobre : du lundi au samedi de 9h à 19h en continu.

Fermé les dimanches & les jours fériés.

▸ FABRIK'TA BOITE

De l'envie à la concrétisation, Grand Lac vous conseille pour lancer votre entreprise : une offre de proximité avec des permanences au Relais Grand Lac d'Entrelacs, 60 rue Joseph Michaud, Albens, Entrelacs

Contactez s.baboulaz@grand-lac.fr, 04 79 63 86 86 (si vous êtes sans emploi), ou Nathalie Cognard, 04 79 33 87 87 (si salarié, agent fonction publique ou en cours d'inscription à France Travail) pour prendre RV gratuitement.

FINANCES

LE BUDGET COMMUNAL 2024

Le budget de la commune est réparti en deux sections, le FONCTIONNEMENT et l'INVESTISSEMENT.

D'un côté, la gestion des affaires courantes ou **section de fonctionnement**, incluant notamment les salaires du personnel communal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services, les subventions versées aux associations et au centre communal d'action sociale, ainsi que les intérêts des emprunts à payer.
Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (crèches, cantine, accueils de loisirs, activités périscolaires, bibliothèque, locations...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

De l'autre côté, la **section d'investissement** qui a vocation à préparer l'avenir par la réalisation de travaux ou projets structurants qui perdurent dans le temps.

en chiffres

BUDGET TOTAL
DE **19 566 149 €**

8 590 600 € EN FONCTIONNEMENT

10 975 549 € EN INVESTISSEMENT

POPULATION TOTALE 2024
6 464 HABITANTS

SOIT UN BUDGET
DE **3 167 € PAR HABITANT**

section de fonctionnement

TOTAL DES DÉPENSES : 8 590 600 €

Des dépenses de **7 100 644 €** pour financer :

Et un virement de **1 489 956 €**
pour financer la section d'investissement

TOTAL DES RECETTES : 8 590 600 €

Provenance des recettes de fonctionnement :
- des recettes fiscales
- des dotations de l'Etat
- des recettes issues de la facturation des services
- les autres recettes (dont les loyers)

L'autofinancement qui est la capacité à financer sur ses propres ressources les investissements, s'établit pour le budget 2024 à :

VIREMENT PRÉVISIONNEL =
RECETTES DE FONCTIONNEMENT
–
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
= **1 068 310 €**

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS
–
REPRISE DES SUBVENTIONS TRANSFÉRÉES
= **421 646 €** SOIT **1 489 956 €**

AUXQUELS S'AJOUTENT L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT N-1 AFFECTÉ À L'INVESTISSEMENT
= **2 171 508 €**

section d'investissement

TOTAL DES DÉPENSES : 10 975 549 €

L'investissement pour développer la commune = **9 608 479 €**

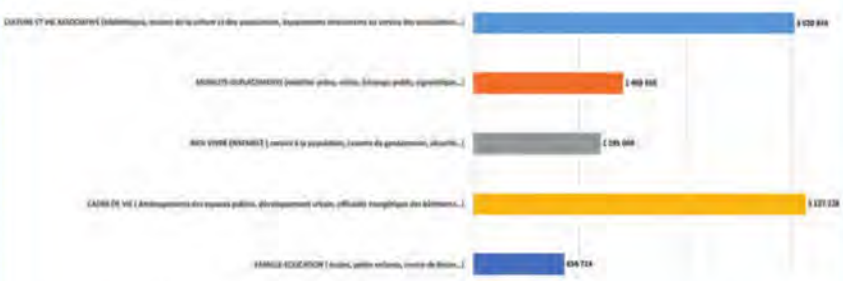

Les autres dépenses d'investissement de **1 367 070 €** comprennent **438 400 €** de remboursement des emprunts **10 000 €** de remboursement de taxe d'aménagement et **918 670 €** d'opérations d'ordre et régularisations qui se retrouvent également en recette.

TOTAL DES RECETTES : 10 975 549 €

Des recettes pour financer les investissements :
- L'autofinancement
- Les dotations (FCTVA, TA...)
- Les subventions d'équipement

L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES EST CONSULTABLE SUR **HTTPS://WWW.ENTRELACS-SAVOIE.FR/DOCUMENTS-BUDGETAIRES/**

SAVOIE
LE DÉPARTEMENT

LE CENTRE POLYVALENT D'ACTION SOCIALE - **CPAS**

LE SERVICE SOCIAL

L'assistante sociale, Aurore POLETTE, intervient sur le secteur de l'Albanais (Entrelacs, la Biolle et Saint-Ours). Elle reçoit sur rendez-vous. Elle effectue au besoin des visites à domicile (public empêché pour se déplacer).

Le service social a pour mission d'accompagner les personnes et les familles en difficultés, à travers l'accueil, l'écoute, l'information et l'orientation.

L'assistante sociale intervient dans différents domaines :

- Soutien aux démarches administratives,
- Difficultés budgétaires, endettement,
- Insertion,
- Logement,
- Perte d'autonomie (vieillesse, handicap),
- Soutien à la parentalité et protection de l'enfance.

LE SERVICE DE PMI

La Protection Maternelle Infantile est un service du département qui s'adresse aux futurs parents et aux familles du secteur de l'Albanais ayant des enfants de 0 à 6 ans. **L'infirmière puéricultrice, Laetitia BESNARD**, peut intervenir dès la sortie de la maternité, et à tout autre moment, autour de la santé de l'enfant (son développement, son alimentation, son sommeil, ses pleurs, son éveil...). Elle accompagne les parents autour de l'organisation du quotidien, de l'allaitement maternel, de la parentalité, la possibilité d'aides à domicile...

L'infirmière puéricultrice est présente sur Albens principalement les lundis, mardis et vendredis. Elle reçoit sur rendez-vous au bureau d'Albens ou en visite à domicile. Elle peut aussi apporter des premiers conseils par téléphone ainsi que par mail.

Les autres missions de la puéricultrice sont :

- La réalisation des bilans de santé en école maternelle pour les enfants de 3 à 4 ans ;
- Les consultations PMI pour les 0/6 ans sur RDV en binôme avec le médecin de PMI ;
- L'évaluation des demandes d'agréments et l'accompagnement des assistant(e)s maternel(le)s et familial(e)s, en lien avec le médecin de PMI.

Outre le **médecin** et la puéricultrice, une **sage-femme de PMI** intervient aussi en anténatal sur l'entretien précoce du 4e mois et l'entretien post partum, le suivi des grossesses, la préparation de l'arrivée du bébé. Le **centre de santé sexuelle** à Aix-les-Bains vient compléter l'offre de service PMI. Des professionnels vous proposent gratuitement des consultations de gynécologie médicale de prévention, des consultations de contraception et des consultations de dépistage des infections sexuellement transmissibles. Ils vous accueillent également pour des entretiens en lien avec la puberté, la sexualité et la vie affective. Les permanences se déroulent au sein des locaux de la MSD tous les mercredis après-midis de 13h30 à 16h. Les accueils se font avec ou sans RDV (04.79.96.88.42).

Vous pouvez contacter le **secrétariat** du centre social par téléphone de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 au 04.85.05.25.65. La secrétaire est présente dans les locaux du centre social les lundis et mardis de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

▸ Il est important de noter que le centre social se situe place de l'église à Albens 73410 ENTRELACS

Cependant, toutes les correspondances sont à adresser à Aix-les-Bains :
Maison Sociale du Département
Centre social Bauges Albanais
78 boulevard Wilson - CS 70611
73106 AIX-LES-BAINS Cedex
Ou par mail
csd-bauges-albanais@savoie.fr

RELAIS GRAND LAC

Vous habitez dans l'Albanais et souhaitez un accueil de proximité ? Rendez-vous au relais d'Entrelacs !

Le relais c'est :

- Un accueil Grand Lac de **proximité**
- Un accompagnement dans vos **démarches administratives numériques**.
- Labélisé FRANCE SERVICES, les relais sont partenaires de :
  - France Travail
  - CAF
  - Assurance retraite
  - Assurance maladie
  - MSA
  - ANTS (Agence nationale des titres sécurisés, permis de conduire, carte grise, cartes d'identité, passeport...)
  - Finances publiques
  - Ministère de la justice
  - ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)
- Un accès gratuit à **des outils informatiques**, tels que des ordinateurs et tablettes connectés à Internet, un scanner, une imprimante, une photocopieuse, un équipement visio. Le réseau Wifi est également accessible via vos propres appareils. ***Les équipements (imprimante notamment) sont exclusivement accessibles pour des démarches administratives et non pas personnelles***.
- Un lieu de rencontre avec **nos partenaires, sur RDV lors de leurs permanences** :
  - CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)
  - Conciliateur de justice
  - CitésLab
  - ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique)
  - Couveuse d'entreprises Esprit d'entreprendre
  - Mission locale jeunes
  - Vélodéa
  - ASDER (Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables)
  - Architecte conseil
  - MIFE (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi)

▸ **RELAIS D'ENTRELACS**
60 Rue Joseph Michaud Albens
73410 ENTRELACS

Horaires : accès sans rendez-vous
Lundi : 8h - 12h30 et 13h15 - 16h45
Mardi : 8h - 12h30
Mercredi : 8h - 12h30
Jeudi : 8h - 12h30 et 13h15 - 16h45
Vendredi 8h-12h30

ENVIRONNEMENT - TRAVAUX

▸ AMENAGEMENT I LE NOUVEAU VISAGE DE LA CENTRALITE SE DESSINE PROGRESSIVEMENT ET S'ACCOMPAGNE D'UNE REORGANISATION DU STATIONNEMENT - ALBENS

Comme annoncé dans la précédente newsletter, la commune a fait procéder à la démolition de plusieurs bâtiments en centralité. Ces travaux, réalisés avec soin par les entreprises, ouvrent l'espace et laissent entrevoir le nouveau visage de la centralité qui doit permettre de renforcer les connections depuis le centre administratif vers la zone des Poètes et ses commerces, vers l'ESCALE et le gymnase.

Dans le même temps, ces travaux laissent aujourd'hui place à un espace qui sera, provisoirement et durant toute la durée des travaux de construction de l'ESCALE, dédié au stationnement. En parallèle, le parking de la place Jean-Marie Montillet est en cours de réaménagement. Suite à la démolition de l'ancien local pompiers, une réorganisation du stationnement et des circulations est prévue avec pour objectif de :

- maximiser le nombre de places de stationnement - y compris stationnement deux-roues ;
- sécuriser les circulations piétonnes.

Dès lors que les travaux de réaménagement et de signalisation seront achevés (mi-juin 2024), les poids lourds ne seront plus autorisés à stationner sur la Place Jean-Marie Montillet.

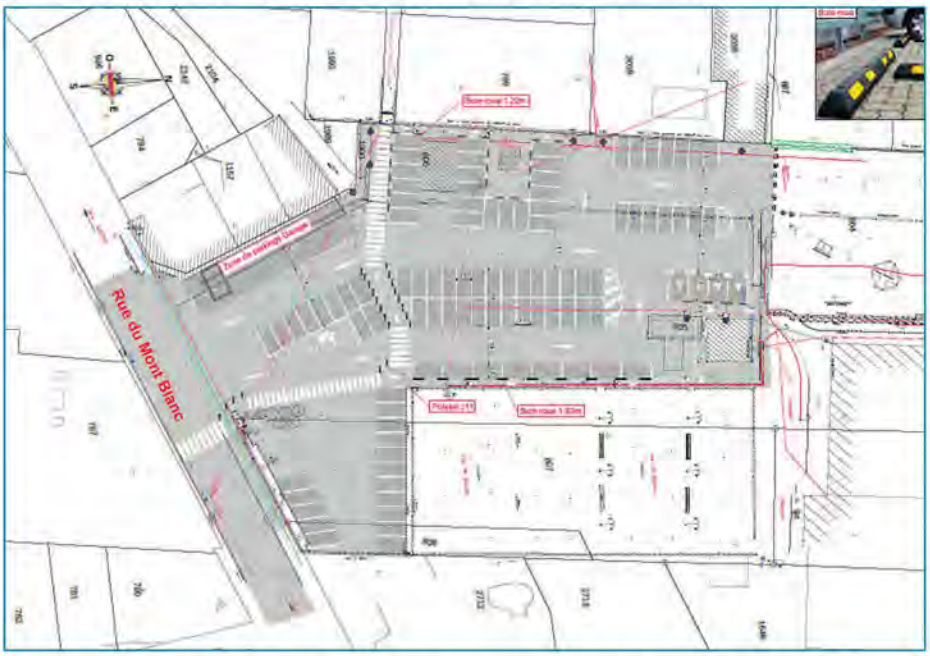

A compter de mi-juin, la commune portera une attention particulière au respect de la réglementation liée au stationnement (respect des zones de stationnement : arrêts minutes, zones bleues...). Les agents de la police municipale seront chargés des contrôles associés et seront invités à verbaliser en cas de stationnement gênant ou de dépassement de la durée réglementaire de stationnement. L'objectif visé étant de favoriser la rotation des véhicules pour permettre à chacun d'accéder aux services et commerces de proximité et ainsi faire vivre la centralité.

Rappel des emplacements à durée limité en centralité
Stationnements minutes : 12 emplacements au droit de la boulangerie, la pharmacie et La Poste
Stationnements zone bleue : 15 emplacements devant la mairie et 4 devant la pizzeria

▸ BATIMENT I L'ESCALE : LE DEMARRAGE DES TRAVAUX EST IMMINENT - ENTRELACS

La dernière étape préalable au démarrage des travaux de construction de l'ESCALE s'est achevée par l'attribution des marchés de travaux en conseil municipal le 29 avril dernier. Désormais, la commune, l'équipe de maîtrise d'œuvre, les bureaux techniques associés et les entreprises retenues préparent le chantier dont l'ouverture est prévue pour l'été.

▸ BATIMENT I NOUVELLE GENDARMERIE : LE PERMIS DE CONSTRUIRE A ETE DEPOSE ALBENS

Fruit d'une collaboration étroite avec le service immobilier de la Gendarmerie Nationale, le permis de construire de la nouvelle caserne de gendarmerie qui s'insèrera en entrée de ville Nord a été déposé. Les pièces constitutives du dossier seront consultables dès lors que la période d'instruction sera achevée et que le permis aura été délivré.

▸ CADRE DE VIE I VERS DES ESPACES VERTS DURABLES - ENTRELACS

En 2023, l'équipe municipale avait fait le choix de ne pas renouveler le fleurissement annuel hors sol afin de repenser le fleurissement de la commune, de le rendre plus durable, moins gourmand en ressources et en entretien. C'est dans ce cadre que les services techniques ont réduit le nombre de jardinières et planté des plantes vivaces en remplacement des habituelles annuelles. Bien sûr, ces nouveaux plants nécessiteront du temps pour s'installer, prendre du volume et auront besoin d'un minimum d'arrosage cette saison mais leur maintien, au regard de l'évolution du climat, devrait être plus aisé que celui de plantes annuelles. En parallèle, la commune poursuit l'action initiée depuis 2020 en réponse à la loi Labbé (qui interdit aux collectivités l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces publics). C'est ainsi qu'après les cimetières d'Epersy et de Cessens, les allées du cimetière d'Albens ont été engazonnées.

Depuis quelques semaines maintenant, vous pouvez voir se dessiner les allées nouvellement verdies dans le but d'embellir par le végétal ce lieu de recueillement et de faciliter son entretien pour un résultat plus en adéquation avec les attentes de chacun.

▸ CADRE DE VIE I AMENAGEMENT DE LA PROMENADE DE BACCHUS : UN PROJET PARTAGE AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNE - ALBENS

L'étude de prospective urbaine avait mis en évidence l'intérêt de requalifier le secteur de Bacchus dans un objectif de mailler les espaces verts et de renforcer les connexions piétonnes à l'échelle du centre. Dans cette optique, la commune a décidé de se faire accompagner par un cabinet spécialisé en aménagement et paysage et d'associer le conseil municipal jeune à la construction des différents scénarii. Le rendu de ce travail collaboratif est attendu pour l'automne.

▸ ENERGIE I UN ENGAGEMENT REAFFIRME EN FAVEUR DES ENR* - ENTRELACS

La commune a déjà marqué son engagement en faveur du développement sur son territoire des énergies renouvelables* (ENR) en faisant installer des panneaux photovoltaïques sur le toit du groupe scolaire L'Albanaise. Les élus réaffirment cet engagement, en accord avec la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi «APER», en projetant pour 2024 la création d'une nouvelle installation photovoltaïque sur le toit du groupe scolaire de Saint-Girod et en prévoyant également des panneaux sur les nouveaux bâtiments à construire : L'ESCALE et la nouvelle caserne de gendarmerie.

ENTRELACS état civil

NAISSANCES

Albens

03/01/2024 **RAUNICHER Théa**
08/01/2024 **GROSJEAN Angèle**
19/01/2024 **KARAÇIL Ayline**
23/01/2024 **DUMUR Charline**
30/01/2024 **VIVIAND Lina**
07/02/2024 **ROMPION Marius**
13/02/2024 **DE GOUVEIA Lyvio**
21/02/2024 **BOUROUIN Hugo**
27/02/2024 **ARNOULT Agathe**
03/03/2024 **LOPES Alba**
19/03/2024 **AVINAIN Léon**
10/04/2024 **PELLIER Rose**
24/04/2024 **METRAL-CHARVET Lorenzo**
25/04/2024 **CLEMENCON Louise**
25/04/2024 **GOURE DALLA COSTA Nèven**

Saint-Girod

18/01/2024 **COLLOMBAT Norah**
18/01/2024 **DIACRE DELPIERRE Elia**
29/03/2024 **GEROUDET Eden**
21/04/2024 **MONARD Nino**

Mognard

15/10/2023 **BARRUCAND Ariane**
17/01/2024 **LECLERC Nathan**
22/01/2024 **BARBERI Giulia**

Cessens

23/04/2024 **TISSOT CATALA Emy**

Saint-Germain-la-Chambotte

17/10/2023 **GROUT Juliane**

MARIAGES

Albens

04/05/2024 **CIVATTE Jérôme et ROCHE Laurence**

Epersy

02/03/2024 **LAFFIN Jérôme et YPERMAN Carole**

Saint-Germain-la-Chambotte

27/04/2024 **THÉARD Kévin et CALY Sandrine**

DÉCÈS

Albens

28/12/2023 **GRILLO Patrick**
11/01/2024 **GIRARDON Ginette**
23/01/2024 **AUDINOS Robert**
29/01/2024 **DEBARRE Pierre**
31/01/2024 **CHAIX née HÉBERT Renée**
08/02/2024 **GUABELLO François**
10/02/2024 **FERRIANI Albert**
25/02/2024 **VINÇON née MASSET Alberte**
09/03/2024 **CHAUTEMPS Odile**
31/03/2024 **TOURNIER Robert**
20/04/2024 **BERTHET née CLERC Agnès**
04/05/2024 **PETIT née JARRY Paulette**

Saint-Germain-la-Chambotte

25/03/2023 **PRETET Rémy**

Epersy

24/01/2024 **MESSAGEOT Franck**
27/01/2024 **BURNAZ Pierre**
06/02/2024 **BESSON André**

Mognard

03/02/2024 **TERCIER Patrice**

agenda

> **DON DU SANG** :
vendredi 14 juin
Salle d'animation - Albens

> **FETE DE LA ROSIERE, FEU D'ARTIFICE ET BAL GRATUIT** :
dimanche 14 juillet
Salle d'animation- Albens

> **RONDE DES FOURS** :
Dimanche 28 juillet
Salle d'animation - Albens

> **FORUM DES ASSOCIATIONS** :
samedi 7 septembre - Gymnase Carole Montillet - Albens

Retrouvez toutes les animations de nos associations sur le calendrier des événements, disponible sur le site Internet de la Commune.

Bon à savoir

Nuisances sonores : les horaires à respecter
La tonte, le bricolage et toutes les activités susceptibles de produire des nuisances sonores sont autorisées exclusivement
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Le Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Feux de jardin
Conformément à la réglementation, un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.
Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.
Ils doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

Canicule – personnes vulnérables
A l'approche de l'été et des fortes chaleurs, les personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap, peuvent, à leur demande, ou sur requête d'un tiers, figurer sur un registre nominatif tenu en mairie. Ces informations permettent une veille de la Commune et du CCAS pour apporter, rapidement si besoin, conseils et assistance. Pour vous inscrire, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie au 04.79.54.17.59 ou mairie@entrelacs-savoie.fr

RETROUVEZ AUSSI TOUTES LES ACTUALITÉS SUR LA PAGE FACEBOOK *COMMUNE NOUVELLE D'ENTRELACS*

ENTRELACS droit d'expression

ENTRELACS AUTREMENT

Notre cadre de vie se détériore d'année en année malgré un budget Fonctionnement conséquent voté chaque exercice. Ce ne sont pas des économies puisque le patrimoine communal et les espaces publics se détériorent à vitesse grand V : Le City Parc d'Albens et son environnement, la propreté des rues, la dangerosité de certains trottoirs, de façon générale dans les hameaux, l'évacuation des eaux pluviales laissent à désirer. Cette politique d'entretien au rabais met en évidence une non-conformité thermique, phonique, accessibilité PMR de ses bâtiments communaux et ses voiries.

Si l'absence d'entretien persiste, qu'en sera-t-il des voies de circulation si tous les projets immobiliers voient le jour. Les déplacements et le stationnement, déjà problématiques deviendront ingérables. Comment nos commerces et services de proximité pourront se maintenir ? Vous êtes nombreux à vous inquiéter pour le devenir de votre commune et ne souhaitez pas vivre dans une ville dortoir, REAGISSEZ !

C. ANDRE, L. DAGAND, S. DEJEUX, F. TOUSSAINT

NOUS SOMMES TOUS ENTRELACS

Des projets très... murs !

Les récentes démolitions sur la commune déléguée d'Albens posent la question des priorités. La première n'était-elle pas de s'attaquer aux problèmes récurrents de la circulation avant d'édifier de nouveaux bâtiments éclatant le stationnement existant et renforçant à terme les difficultés circulatoires, sans parler des inévitables conflits d'usage.
Le rôle de l'élu n'est-il pas de favoriser un cadre de vie de qualité à ses habitants et tout particulièrement à ceux du centre bourg ?
Pas sûr que l'empilement de moellons soit la meilleure garantie !

Vos représentants : Sébastien Pignier-Tracol - Alain Paget

IMPRIMÉ PAR IMPRIMERIE DUCRET (74150 RUMILLY) • NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

COMMUNE NOUVELLE D'ENTRELACS
CENTRE ADMINISTRATIF RENÉ GAY • BP90003 • ALBENS • 73410 ENTRELACS - Tél. : 04.79.54.17.59 • Fax : 04.79.54.12.77
Email : mairie@entrelacs-savoie.fr • www.entrelacs-savoie.fr